

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 18 avril 2019

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - M. Jean Marc BOUSCHBACHER
Mme Nicole DELAVILLE - Mme Thérèse LALOGÉ - Mme Annette RODIER
Mme Agnès JEANMICHEL - Mme Petra LAURAIN - M. Jean-Claude HATIER -
Mme Sylvie PALUMBO - M. Pascal FERRARD

Absents - Excusés :

M. Régis BELGERI pouvoir à M. Jean Marc BOUSCHBACHER

M. Anthony SCHIARATURA

Mme Christine BOUYER

Date de la convocation : 12 avril 2019

Début du conseil : 20 h 30.

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

1 - Vote des budgets primitifs

2 - Mise en non-valeur (créances éteintes)

3 - Agence de l'Eau RMC - contrat ZRR

4 - Approbation du document unique

5 - Travaux : Rue Louise Grandmontagne - demande de subvention au Département

6 - Travaux : trottoirs rue des Rochottes - demande de subvention au Département

7 - Prestations extérieures des agents du service technique : définition d'un tarif horaire

- Informations et questions diverses

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 4 avril 2019 Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 - VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS (délibérations n° 2019.04.18/01 -- n°2019.04.18/01.2 n° 2019.04.18/01.3 -- n° 2019.04.18/01.4, n° 2019.04.18/01.5 - n°2019.04.18/01.6.)

Suite à l'envoi par mail des propositions budgétaires 2019 à chacun et comme aucun conseiller n'a demandé d'y apporter des modifications dans les délais imposés Monsieur DESVERNES propose de passer au vote.

- Du lotissement qui est voté à l'unanimité

20 h 40 arrivée de Monsieur ROUSSELOT

M. Thibault HEINTZ pouvoir à M Laurent ROUSSELOT

- De la Réhabilitation bâtiment (Barbeline)
Monsieur ROUSSELOT s'inquiète sur le fait que les bus scolaires ne seront plus garés dans ces locaux alors que les locations sont prévues en recette.
- De la Forêt
- De l'Eau
- De l'Assainissement
- De la Commune

qui sont votés à l'unanimité.

Un grand merci à Agnès qui n'a pas compté son temps pour préparer tous les documents budgétaires qui ont été présentés en "Commission Finances" et ce soir.

21 h 20 Madame Annette RODIER quitte le Conseil

2 - MISE EN NON VALEUR (créances éteintes) (délibération n° 2019.04.18/02)

Monsieur DOUILLET, trésorier, nous informe que la commission de surendettement des Vosges a décidé l'effacement des dettes de Madame MOREAU Judith : 14,94 € budget assainissement et 55,02 € budget eau qui était domiciliée dans la commune.

C'est à l'unanimité que la mise en non valeur est validée.

3 – AGENCE DE L'EAU RMC – contrat ZRR (délibération n° 2019.04.04/03)

Monsieur DESVERNES explique qu'un contrat de ZRR (contrat relatif au rattrapage structurel des Collectivités Territoriales présentes en Zone de Revitalisation Rurale) entre l'Agence de l'Eau RMC, les communes ou syndicats ayant projet estimé et la Com Com va être réalisé.

Darney ayant un projet Assainissement déjà estimé, il y a lieu d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat avec la COM COM. Cet engagement contractuel donne à un caractère prioritaire à l'ensemble de ces dossiers avec une garantie de taux et d'enveloppe financière pour l'ensemble des opérations ciblées dans ce contrat.

A l'unanimité, cette proposition est accordée.

4 – APPROBATION DU DOCUMENT UNIQUE (délibération n° 2019.04.18/04)

Monsieur le Maire présente le document unique qui reflète les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des salariés, qui comprend un inventaire des dangers identifiés dans chaque unité de travail et qui représente le point de départ de la démarche puisqu'il sert de base pour définir un plan d'action. Ce document est une obligation légale, instauré depuis 2001 et prévu par le code du travail.

Un avis favorable a été émis par le CHSCT du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale en date du 29 mars 2019

C'est à l'unanimité, que ce document est validé par le Conseil.

5 - TRAVAUX RUE LOUISE GRANDMONTAGNE - demande de subvention au Département (délibération n° 2019.04.18/05)

Monsieur DESVERNES informe le Conseil que des travaux sur la chaussée sont envisagés dans cette rue pour un montant de 24.788,16 TTC

Il y a donc lieu de solliciter une subvention auprès du Conseil d'Départemental.

A l'unanimité, les Conseillers donnent leur accord.

La réfection des trottoirs de la rue des Rochottes étant prévue pour un montant de 13.000,00 €, TTC il y a lieu de demander également une subvention auprès du Conseil Départemental.

Après consultation, c'est à l'unanimité que le conseil décide de solliciter le service mentionné ci-dessus.

7 – PRESTATIONS EXTÉRIEURES DES AGENTS DU SERVICE TECHNIQUE -: définition d'un tarif horaire

N'ayant pas réuni les éléments nécessaires pour statuer sur ce point, il sera reporté au prochain conseil.

Informations et questions diverses :

- invitation à la journée porte ouverte, le 22 juin, de 10 h à 19 h, des 30 ans de la section jeunes des sapeurs pompiers, diverses animations et démonstrations ;
- Monsieur le Docteur AGAPIE Ramon, chirurgien dentiste qui a déjà exercé dans la maison de santé communale revient prochainement donner ses soins et désire contribuer activement à attirer d'autres professionnels de santé afin de créer un pôle médical de référence dans la région ;
- résumé de la réunion avec les services du Conseil Départemental concernant l'appel d'offre de la future station de traitement des eaux usées.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 10

Darney, le 18 avril 2019

Le Maire
Y. DESVERNES

